



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE
ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

COMMUNE DE GARDANNE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE
MEMBRES
EN EXERCICE : 34

L'an deux mille vingt deux, le treize décembre à 18H30.

NOMBRE DE
MEMBRES
PRÉSENTS : 30

Le Conseil municipal de la commune de GARDANNE s'est réuni Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé GRANIER Maire,

Étaient présents :

NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMÉS : 34

Mesdames et Messieurs

DATE DE LA
CONVOCATION :
07/12/2022

Hervé GRANIER Maire, Antonio MUJICA Adjoint, Sandrine ZUNINO Adjointe, Alain GIUSTI Adjoint, Arnaud MAZILLE Adjoint, Pascal NALIN Adjoint, Valérie SANNA Adjointe, Jean-François GARCIA Adjoint, Danielle CHABAUD Conseillère, Gérard GIORDANO Conseiller, Kuider DIF Conseiller, Michel MARASTONI Conseiller, Corinne D'ONORIO DI MEO Conseillère, Claude DUPIN Conseiller, Kamel BELARBI Conseiller, Magali SCHELLES Conseillère, Sophie CUCCHI-GILAS Conseillère, Sylvia POLLET Conseillère, Claude JORDA Conseiller, Samia GAMECHE Conseillère, Johanne GUIDINI-SOUCHE Conseillère, Pamela PONSART Conseillère, Jimmy BESSAIIH Conseiller, Jean-Marc LA PIANA Conseiller, Marie-Christine RICHARD Conseillère, Guy PORCEDO Conseiller, Patricia SPREA Conseillère, Laurent DESHAIES Conseiller, Bruno PRIOURET Conseiller, Kafia BENSADI Conseillère

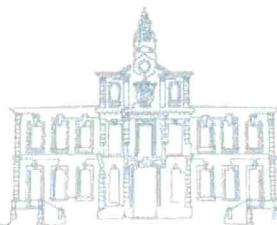
DELIBÉRATION
DEL_2022_131

Procurations étaient données à :

Valérie SANNA Adjointe par Fouzia BOUKERCHE Adjointe
Sophie CUCCHI-GILAS Conseillère par Noura ARAB Adjointe
Alain GIUSTI Adjoint par Valérie FERRARINI Conseillère
Arnaud MAZILLE Adjoint par Vincent BOUTEILLE Conseiller

Secrétaire de Séance : MAZILLE Arnaud Adjoint

**OBJET : NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SIÉGEANT À LA
COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE RÉFORME DU PERSONNEL COMMUNAL -
DÉLIBÉRATION ABROGEANT LA DÉLIBÉRATION N° 32 DU 29 SEPTEMBRE 2020**



Commune de Gardanne

Conseil Municipal du 13 décembre 2022

Délibération DEL_2022_131

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-22,

De nouvelles élections municipales s'étant déroulées le dimanche 28 juin 2020, il y a eu lieu de procéder au renouvellement des délégués de la Commission Départementale de Réforme du Personnel Communal et de nommer deux délégués titulaires et quatre délégués suppléants.

Considérant qu'à l'issue de ce renouvellement, Madame Bensadi avait été nommée membre titulaire de cette Commission,

Considérant que suite à son retrait du groupe de la majorité, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Où l'exposé des motifs rapporté par Monsieur Hervé GRANIER

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 :

De nommer les délégués suivants à la Commission Départementale de Réforme du Personnel Communal :

Membres titulaires :

- Monsieur le MAIRE
- Madame Sandrine ZUNINO

Membres suppléants :

- Madame Sophie CUCCHI
- Madame Noura ARAB
- Madame Valérie SANNA
- Madame Magali SCHELLES

Article 2 :

La présente délibération abroge la délibération n° 32 du 29 septembre 2020 portant nomination des membres du Conseil municipal siégeant à la Commission Départementale de Réforme du Personnel Communal.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'une action en annulation totale ou partielle conformément à la règle de droit commun.

ADOPTÉE à la majorité des suffrages exprimés

Par 23 voix pour

Hervé GRANIER, Antonio MUJICA, Sandrine ZUNINO,
Alain GIUSTI, Arnaud MAZILLE, Fouzia BOUKERCHE,

Commune de Gardanne

Conseil Municipal du 13 décembre 2022

Délibération DEL_2022_131

Pascal NALIN, Valérie SANNA, Jean-François GARCIA, Noura ARAB, Danielle CHABAUD, Gérard GIORDANO, Kuidar DIF, Michel MARASTONI, Corinne D'ONORIO DI MEO, Claude DUPIN, Valérie FERRARINI, Kamel BELARBI, Magali SCHELLES, Sophie CUCCHI-GILAS, Vincent BOUTEILLE, Sylvia POLLET, Bruno PRIOURET

Par 11 voix en abstention

Claude JORDA, Samia GAMECHE, Johanne GUIDINI-SOUCHE, Paméla PONSART, Jimmy BESSAIH, Jean-Marc LA PIANA, Marie-Christine RICHARD, Guy PORCEDO, Patricia SPREA, Laurent DESHAIES, Kafya BENSADI

Fait à Gardanne, le 20 décembre 2022

Le Maire



Hervé GRANIER

Transmis en sous-préf
et affiché le : 20 DEC. 2022